

*Recensement 2000 des plantes  
à parfum, aromatiques et médicinales*

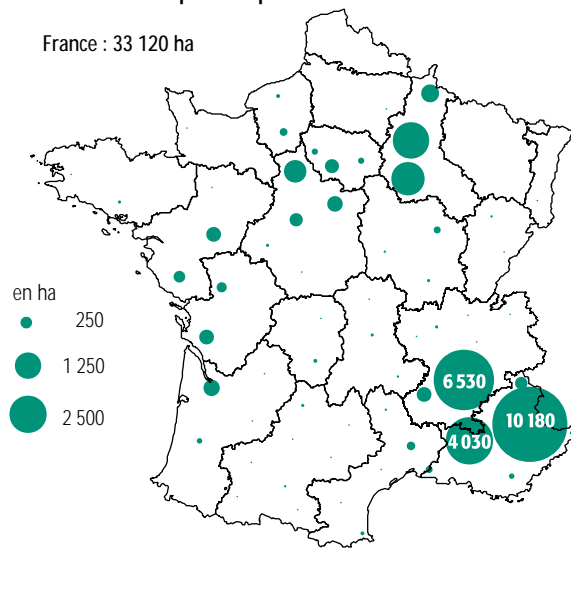
## Des plantes pour vivre mieux

Plus de 3 600 exploitations produisent près de 90 espèces de plantes à parfum, aromatiques et médicinales sur 33 000 hectares. La lavande et le lavandin couvrent 60 % de ces surfaces et le pavot médicinal 20 %.

Elles couvrent 33 000 hectares, soit 0,1 % des superficies agricoles recensées en 2000. Mais certaines de ces plantes à parfum, aromatiques et médicinales (Papam) ont une très forte valeur unitaire au mètre carré. Les plus importantes par leur étendue sont les 21 260 hectares de plantes à parfum, pour l'essentiel le lavandin et la lavande. Les plantes médicinales s'étendent sur

9 640 hectares consacrés en priorité au pavot et au ginkgo biloba. Les plantes aromatiques, telles le thym, l'estragon ou le basilic, couvrent 2 060 hectares. Au-delà de cette classification principale, ces cultures ont presque toutes un double, voire un triple usage. Les huiles essentielles sont utilisées en parfumerie et en aromathérapie, et beaucoup de plantes aromatiques le sont également en herboristerie traditionnelle.

Des cultures concentrées dans quelques départements  
Superficies des plantes à parfum, aromatiques et médicinales  
par département en 2000



Source : Agreste - Recensement agricole 2000

### D'abord le Sud-Est

Les Papam se concentrent sur quelques zones de production. Dans le Sud-Est, plus de 20 000 hectares de lavande, lavandin et sauge sclarée constituent l'ensemble le plus important et le plus homogène. En Champagne-Ardenne, dans le Centre et le Poitou-Charentes, ce sont plus de 7 000 hectares destinés au pavot médicinal. L'Aquitaine détient l'exclusivité des 490 hectares de ginkgo biloba. Hormis les lavandes et la sauge sclarée, les plantes à parfum sont pour l'essentiel cultivées sur la Côte d'Azur autour de Grasse. Les plantes aromatiques, comme le thym, le persil d'industrie, l'estragon, sont produites sur quelques départements comme l'Essonne et la Drôme pour les plus importants. Outre leur >

> déséquilibre géographique, les Papam se caractérisent aussi par des superficies très différentes : de quelques ares à plusieurs centaines d'hectares pour le lavandin. Elles subissent souvent une première transformation au sein des exploitations agricoles, qui porte sur la distillation et le séchage. En 2000, la production française de Papam est estimée à 75 millions d'euros. Elle représente 60 % de la production de l'Union européenne.

### Un développement important

L'importance des plantes à parfum, aromatiques et médicinales s'est affirmée entre les deux derniers recensements agricoles. Leurs superficies ont augmenté de 50 % alors que le nombre de producteurs ne bais-

### Les cultures gagnent plus de 100 hectares dans une vingtaine de départements

sait que de 8 %. Ils étaient 3 900 au recensement de 1988, ils sont 3 600 en 2000. En comparaison, l'ensemble des superficies agricoles a diminué de 3 % et l'effectif des exploitants de 35 %. Une répartition

Pour en savoir plus...

■ « Paysages et senteurs de Haute-Provence », *Agreste-Alpes-de-Haute-Provence*, février 2002

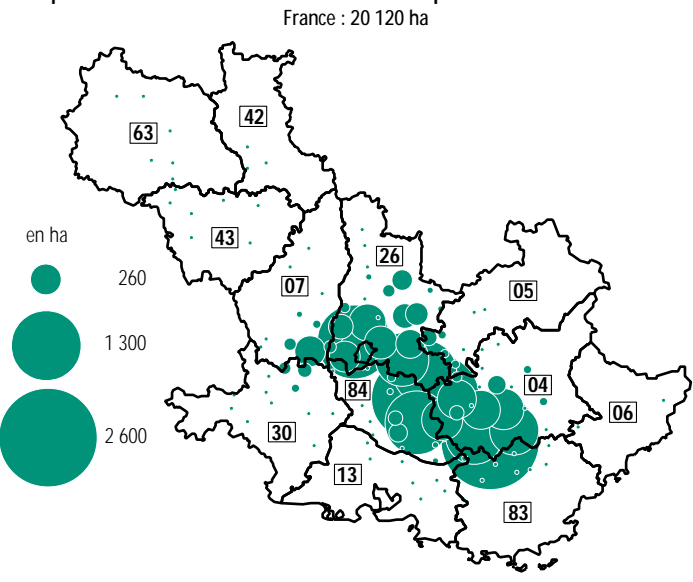
■ « La production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales en Drôme », *Agreste-Drôme*, novembre 2001

■ « Parfums et plantes aromatiques de Provence », *Agreste-Provence-Alpes-Côte d'Azur*, septembre 2002

Le site Internet de l'Onippam : [www.onippam.fr](http://www.onippam.fr)

et le site Internet du Scees : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

### La moitié de la lavande et du lavandin pour 6 cantons



Source : Agreste - Recensement 2000 des plantes à parfum, aromatiques et médicinales

géographique nouvelle des Papam s'est aussi redessinée. Les cultures gagnent plus de 100 hectares dans une vingtaine de départements. Les superficies de la lavande et du lavandin progressent même de 2 100 hectares dans les Alpes-de-Haute-Provence et de 1 700 dans la Drôme. La culture du pavot œillette se développe aussi dans l'Aube, la Marne et l'Eure-et-Loir. Mais les superficies en Papam diminuent dans une douzaine de départements, et perdent jusqu'à 240 hectares dans l'Indre.

### Principale espèce : le lavandin

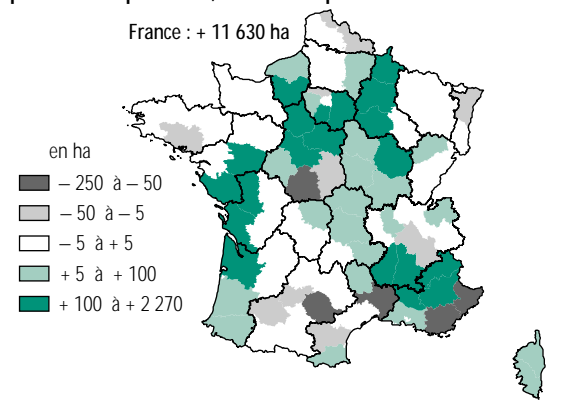
Un tiers des producteurs de plantes à parfum en cultivent plus de 5 hectares et ont mécanisé leurs cultures. Mais de petites superficies, récoltées manuellement, demeurent implantées notamment dans la région de Grasse. Cultivé sur 16 300 hectares, le lavandin est la principale espèce par sa superficie. C'est un hybride naturel de la lavande fine et de la lavande aspic produite en Espagne. La variété de lavandin la plus fréquente est le Grosso

qui s'étend sur 12 600 hectares. Viennent ensuite les variétés Super et Abrial, sur 1 200 hectares chacune et le Sumian sur 800. Une dizaine d'autres variétés couvrent 400 hectares. La vigueur exceptionnelle du lavandin a contribué à son fort développement. Il est utilisé à 96 % sous forme d'huile essentielle, principalement destinée à la parfumerie industrielle pour les lessives, les déodorants ou encore les savons. La production française, estimée en 2000 aux alentours de 1 200 tonnes, représente la quasi-totalité de la récolte mondiale.

### La lavande : une culture ancienne

Symbole de la Haute-Provence, la lavande est cultivée sur 3 850 hectares, essentiellement sur le plateau d'Albion. Le développement de l'activité a contribué, jusqu'au début des années soixante, à la richesse des montagnes sèches du Sud-Est. La culture de la lavande a ensuite cédé la place à celle du lavandin. La lavande se décline en deux grandes variétés. La principale est la lavande fine ou lavande vraie. Elle est produite par semis

### Extension des cultures en Haute-Provence et en Champagne



Source : Agreste - Recensements agricoles 1988 et 2000

Les variétés de lavande et de lavandin					
	Nombre de producteurs	Superficies (en ha)	dont		
			Alpes-de-Haute-Provence	Vaucluse	Drôme
Lavandin Grosso	1 499	12 629	6 496	1 770	3 701
Lavandin Super	308	1 237	859	205	163
Lavandin Abrial	408	1 186	225	241	663
Autres lavandins	249	1 223	731	126	316
<b>Ensemble lavandin</b>	<b>1 739</b>	<b>16 274</b>	<b>8 310</b>	<b>2 243</b>	<b>4 843</b>
Lavande fine <sup>1</sup>	325	2 391	372	1 066	736
Lavande clonale	274	1 459	501	383	524
<b>Ensemble lavande</b>	<b>502</b>	<b>3 850</b>	<b>873</b>	<b>1 449</b>	<b>1 261</b>
<b>Ensemble lavandin et lavande</b>	<b>1 937</b>	<b>20 124</b>	<b>9 183</b>	<b>3 792</b>	<b>6 104</b>

1. Ou lavande vraie.

Source : Agreste - Recensement 2000 des plantes à parfum, aromatiques et médicinales

> sur 2 390 hectares par 325 producteurs. Cette variété est celle que l'on retrouve fréquemment à l'état spontané sur les collines de Provence. Sa diversité confère à l'huile essentielle une finesse particulière. L'autre variété de lavande, dite lavande clonale, est cultivée sur 1 460 hectares par 274 exploitants. Obtenue par bouturage afin de sélectionner certaines caractéristiques, elle est utilisée notamment pour la confection des bouquets de fleurs. La récolte française de lavande a été fortement concurrencée par celle des pays de l'Est. Mais elle est redevenue depuis peu la première dans le monde avec une production de 65 tonnes d'huile essentielle, utilisée en parfumerie fine, pharmacie et en aromathérapie. Les autres plantes à parfum couvrent de moindres surfaces. Les cultures de sauge sclarée, issues de 128 exploitations, s'étendent sur 1 000 hectares en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans la Drôme. Principalement transformée en huile essentielle comme le lavandin, la sauge sclarée sert en particulier de fixateur dans les compositions parfumantes. Les autres plantes à parfum telles la rose de mai, le jasmin, l'iris racine, la violette

feuille ou l'oranger bigaradier sont présentes majoritairement, voire exclusivement en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

#### Deux fois plus de pavot

Le pavot médicinaal ou pavot œillette est la première des plantes médicinales. Il est cultivé sur 7 400 hectares, soit deux fois sa superficie de 1988. Cette production est placée sous le

*Un tiers des producteurs de plantes médicinales consacrent moins d'un demi-hectare à ces cultures*

contrôle du ministère de la Santé. Un tiers des producteurs de plantes médicinales consacrent moins d'un demi-hectare à ces cultures. Mais la production de l'artichaut feuille est souvent effectuée sur de grandes superficies. Les plantes médicinales sont à 90 % utilisées séchées par des laboratoires pharmaceutiques, qui les transforment en teinture mère, poudre ou en extraits secs. Le marché français des plantes médicinales reste pour une large part dominé par les importations en provenance

de l'Europe de l'Est, du Maghreb, d'Asie et d'Amérique du Sud. La production agricole française conserve néanmoins de 20 à 30 % de parts de marché et tend même à se développer. Le pavot et le ginkgo biloba sont souvent cultivés en partenariat avec des grands groupes et destinés à l'industrie pharmaceutique. Les autres plantes médicinales sont produites plus traditionnellement en particulier autour de Chemillé dans le Maine-et-Loire. Depuis une dizaine d'années, d'autres zones de production sont apparues en Haute-Normandie, en Vendée, dans les Landes ou encore en Midi-Pyrénées. La cueillette des plantes médicinales se pratique surtout en montagne, dans le Massif central, le Morvan ou le Vercors. Elle concerne pour l'essentiel la gentiane, la reine-des-prés, le marron d'Inde et la baie de myrtille.

#### 25 plantes aromatiques

Les plantes aromatiques couvrent 2 060 hectares répartis sur 25 espèces. Le thym, l'estragon, le persil pour l'industrie, le basilic, la coriandre, et l'églantier sont tous cultivés sur plus de 100 hectares. En dehors du persil industriel, produit une fois sur deux sur plus de 5 hectares, ces plantes sont surtout cultivées sur de petites parcelles : 60 % des >

3 650 producteurs en 2000			
Exploitations cultivant en 2000 des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (Papam)			
Superficie cultivée en Papam	Exploitations	Superficies en Papam (en ha)	Part dans les superficies agricoles(en %)
moins de 0,5 ha	546	94	1
0,5 - 1 ha	274	180	4
1 - 2,5 ha	533	835	5
2,5 - 5 ha	495	1 743	8
5 - 10 ha	779	5 445	9
10 - 50 ha	945	17 966	17
50 ha et plus	82	6 860	47
<b>Ensemble</b>	<b>3 654</b>	<b>33 123</b>	<b>14</b>

Source : Agreste - Recensement agricole 2000

> producteurs utilisent moins d'un demi-hectare. La récolte de plantes aromatiques est commercialisée pour moitié sous forme séchée, pour 38 % avec des plantes fraîches et pour 12 % avec des produits distillés.

## Plantes cultivées sur plus de 40 ha

	Superficie (en ha)
<b>Plantes à parfum<sup>1</sup></b>	
Lavandin	16 270
Lavande	3 850
Sauge sclarée	990
Rose de mai	48
<b>Plantes médicinales<sup>1</sup></b>	
Pavot oëillette	7 450
Ginkgo biloba	490
Mélicot	164
Psyllium noir de Provence	128
Camomille romaine	106
Artichaut feuille	97
Millepertuis	64
Bourrache	58
Passiflore	57
Valériane	49
Echinacée	42
<b>Plantes aromatiques<sup>1</sup></b>	
Thym	360
Estragon	320
Persil pour l'industrie	312
Basilic	230
Menthe poivrée	210
Cassis bourgeon	186
Coriandre	130
Églantier	105
Sauge officinale	84
Romarin	82
Menthe douce	71
Mélisse	65
Origan	62
Ciboulette	60
Sarriette	43
Cerfeuil	41

1. Utilisation principale. Certaines plantes ont deux ou trois usages.

Source : Agreste - Recensement 2000 des plantes à parfum, aromatiques et médicinales

## Une activité exclusive pour 4 % des producteurs

Les producteurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales consacrent en moyenne 14 % de leurs superficies agricoles à ces cultures. L'activité est exclusive pour 4 % des producteurs et ne représente que 5 % des surfaces pour 19 % d'entre eux. La culture de Papam se conjugue avec les spéculations présentes dans leur région de production : céréales, vergers, viticulture. Les trois quarts des exploitations sont de dimension « professionnelle ». On en comptabilise en comparaison 59 % dans l'ensemble des exploitations agricoles. Les producteurs de Papam sont à 21 % sous statut sociétaire, soit en groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec), soit en exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL). Ils emploient en moyenne un peu plus de main-d'œuvre que l'ensemble des exploitants agricoles : 1,7 équivalent plein temps contre 1,4 sans que l'on puisse séparer le travail pour les Papam du reste de l'activité agricole. Les chefs d'exploitation sont un peu plus jeunes que les autres agriculteurs : six sur dix ont moins de 50 ans.

### Gérard Davoult

Service régional de statistique agricole de Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Méthodologie

- Le recensement des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (Papam) a été organisé en complément du recensement agricole 2000. Il a porté sur 41 départements métropolitains qui représentent 92 % des exploitations productrices de Papam et 99,87 % des superficies cultivées. Son questionnaire a été rempli chez tous les agriculteurs de ces départements qui déclaraient au recensement agricole cultiver des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Le recensement des Papam a permis de dénombrer ces cultures selon une nomenclature de 97 espèces.
- Le rapprochement du questionnaire spécifique aux Papam avec celui rempli pour le recensement agricole permet de disposer de données comme le statut des exploitations, la main-d'œuvre utilisée ou encore l'âge du chef d'exploitation.
- Les résultats du recensement des Papam sont présentés en collaboration avec l'Office national interprofessionnel des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (Onipam). Cet établissement public est sous tutelle du ministère de l'Agriculture. Il gère les subventions de l'État dans l'objectif de développer, en France métropolitaine, les cultures de plantes à parfum, aromatiques et médicinales ainsi que les produits issus de leur première transformation.

## 1,7 emploi à plein temps en moyenne

Main-d'œuvre des exploitations en 2000 en équivalent d'emplois à temps plein

	Exploitations cultivant des Papam <sup>1</sup>	Ensemble des exploitations
Exploitants et leur famille	1,2	1,1
Salariés permanents	0,3	0,2
Salariés saisonniers	0,2	0,1
ETA et Cuma <sup>2</sup>	ε	ε
<b>Ensemble</b>	<b>1,7</b>	<b>1,4</b>

1. Plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

2. Entreprises de travaux agricoles et coopératives d'utilisation du matériel agricole.

Source : Agreste - Recensement 2000

## Les Papam dans les Dom

- Dans les départements d'outre-mer, les plantes à parfum, aromatiques et médicinales sont surtout présentes à La Réunion. On en dénombre 287 hectares en 2000, pour l'essentiel des cultures de géranium et de vanille. Les Papam sont implantées sur 197 hectares à la Guadeloupe, sur 78 à la Martinique et sur 59 hectares en Guyane.